

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00236 Numéro SIREN : 325 348 878 Nom ou dénomination : S.S.A.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2018 sous le numéro de dépôt 9865

Désignation de l'entreprise : SARL SSA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 20 RUE DES GALERIES 95000 CERGY		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET * 3 2 5 3 4 8 8 7 8 0 0 0 2 7		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	102 065 100 729 1 336
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	60 980 60 980
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	18 294 18 294
Autres immobilisations financières * BH	BI	8 509 8 509	
TOTAL (II) BJ		BK	100 729 89 119
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	55 260 55 260
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	996 996
	Autres créances (3) BZ	CA	4 253 4 253
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	8 8
Disponibilités CF	CG	15 926 15 926	
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	9 059 9 059	
TOTAL (III) CJ		CK	85 501 85 501
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL SSA		Néant ☐ *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 245...)		DA	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E1)		DG	
	Report à nouveau		DH	71 594
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 157
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (II)		DL	90 521
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	40 070
	Dettes fiscales et sociales		DY	44 029
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	84 100	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	174 620	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC
			Écart de réévaluation libre	ID
			Réserve de réévaluation (1976)	IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SSA		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	374 815	FB		FC	374 815	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	374 815	FK		FL	374 815
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	66
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	374 881
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	164 794
	Variation de stock (marchandises)*						FT	14 338
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	67 619
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 671
	Salaires et traitements *						FY	102 197
	Charges sociales (10)						FZ	21 653
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	516
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	159
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	372 948
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 933	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	225
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	225
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	225	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 157	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL SSA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	375 105
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	372 948
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 157
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										SARL SSA		Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	99 736	KW		KX	765	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 564	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes						LK		LL		LM	
		TOTAL III						LN	101 300	LO		LP	765
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	60 980	8V		8W			
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	26 589	IU		IV	215		
TOTAL IV						LQ	87 568	LR		LS	215		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	188 868	OH		OJ	980
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
		Inst. gales, agencets, aménagements divers					IU		MM	100 501	MO	100 501	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	1 564	MU	1 564		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
		Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
		Avances et acomptes						NC		ND		NE	
		TOTAL III						IY		NG		NH	102 065
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7	
Autres participations						IO		OX		OY	60 980		
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	26 803		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	87 783		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK		OL	189 848
										OM			102 065

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SSA

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL SSANéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU	QV	QW	QX
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SSA</u>		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL SSA				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	60 980	UM		UN	60 980				
	Prêts (1) (2)	UP	18 294	UR		US	18 294				
	Autres immobilisations financières	UT	8 509	UV		UW	8 509				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	996		996						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 821		3 821					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	321		321					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	110		110						
	Charges constatées d'avance	VS	9 059		9 059						
	TOTAUX		VT	102 091	VU	14 308	VV	87 783			
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	40 070		40 070						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 546		27 546						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 935		10 935						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 563		4 563						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	985		985						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	84 100	VZ	84 100						
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

BILAN AU : 31 DECEMBRE 2017

ANNEXE

**SARL SSA
18 RUE DES GALERIES
95000 CERGY**

I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1. HYPOTHESES DE BASES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.(FIFO)

II CHANGEMENT DE METHODE

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'un exercice à l'autre.

III CONSOLIDATION

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation par intégration globale d'une autre société.

IV IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1. FRAIS D'ETABLISSEMENT ET AMORTISSEMENTS

Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

2. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET AMORTISSEMENT

Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

3. FONDS COMMERCIAL

Aucun élément au titre du fonds commercial n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

V - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faite par la société pour elle même.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient 250 parts de la SARL SILENCIO sise 29 Rue Notre Dame de Nazareth 75003 PARIS, acquises pour un montant de 60 980.00 Euros.

VII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Voir Tableau Joint N °5 - DGI 2054 N -

VIII - AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

IX - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

CF TABLEAU JOINT N. 6 - DGI 2055 - N -
CF TABLEAU JOINT N 7 - DGI 2056 - N -

X - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production du stock.

XI - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Information sans objet car il n'est pas détenu de stocks fongibles.

XII - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES, CHARGES CONSTATEES D'AVANCE, PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

1) CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

a) Charges différées

Aucune charge différée n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

b) Frais d'acquisition des immobilisations

N E A N T

c) Frais d'émission des emprunts

Aucun frais d'émission des emprunts n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

d) Charges à répartir

Aucune charge à répartir n'a été enregistrée en fin d'exercice.

2) CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

LOYER 1 ^{er} trim 2017	8.509,46 €
Charges sur Loyer 1 ^{er} trim 2017	550.00 €

3) PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

Aucun produits a recevoir sur créances n'a été enregistré en fin d'exercice

XIII- AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Information sans objet car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

N E A N T

XIV - CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule :

- les catégories de titres composant le capital social
- leur variation pendant l'exercice
- et leurs réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la Société elle-même.

• Catégorie de titres	PARTS SOCIALES
Nombre en début d'exercice.	1 000 PARTS
* Mouvements de l'exercice :	
- Augmentations =	NEANT
- Diminutions =	NEANT
Nombre en fin d'exercice	1 000 PARTS
* Valeur nominale.....	15.24 EUROS
Montants.....	15 245.00 EUROS
* Montant des réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la Société - pour elle-même... N E A N T	

XV - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

La récapitulation des dettes de l'entreprise garanties par des sûretés réelles se présente comme suit en fin d'exercice :

N E A N T

XVI - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

1) PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

N E A N T

2) CHARGES A PAYER SUR DETTES

La récapitulation par nature des dettes des charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

FEC bilan 2017	1.506.00 €
Loyer bureau	5 440.00 €
Provision congés payés	5 370.00 €
MEDERIC	1 342.00 €
URSSAF	5 433.00 €
REUNICA	979.00 €
CIPRES	996.00 €
GENERALI	110.00 €
Charges sociales s/Congés payés	2.076.00 €

XVII - CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Aucune créance ou dettes figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées ou en participations.

XVIII - ECARTS DE CONVERSION

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes de comptes de tiers en fin d'exercice. Par conséquent, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

XIX- CREDIT - BAIL

N E A N T

XX- REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS

N E A N T

XXI - ENTREPRISES LIEES

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice avec des entreprises liées.

XXII - METHODE DE REEVALUATION

N E A N T

XXIII - ENGAGEMENTS PARTICULIERS ET FINANCIERS

Aucun engagement n'a été donné ou reçu à la fin de l'exercice.

XXIII- PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXIV - ENGAGEMENTS

Aucun engagement et notamment en matière de pensions compléments de retraite ou d'indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

SARL SSA

Société à Responsabilité limitée
Au capital de 15245€
Siège social : Centre commercial cergy
18 rue des galeries
95000 cergy
Siret : 325 348 878 00014

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 30 juin 2018**

L'an deux mille dix sept et le trente juin à 18 Heures.

Les associés de la société SSA , société à responsabilité limitée au capital de 15245€ divisé en 1000 parts sociales de 15.24€ chacune ;

Se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation régulièrement faite par la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge Chiche, son gérant.

Le Président constate que :

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur Adrien Chiche, propriétaire de	500parts
--	----------

Monsieur Serge Chiche, propriétaire de	500 parts
---	-----------

Ainsi, les associés présents ou représentés possèdent 1000 parts sociales soit la totalité des parts composant le capital social.

L'Assemblée, étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

M. Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- les convocations
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- le compte de résultat, le bilan et l'inventaire au 31 Décembre 2017.

Puis, M. Le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que le rapport et les documents comptables ci-dessus visés ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège depuis cette date.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

M. Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2017.

- Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats de cet exercice, quitus à la gérance
- Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2017.

Enfin, M. Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, M. Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter au report à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice soit la somme de 2.157 €.

- Affectation au report à nouveau 2.157 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu le rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 déclarent approuver ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

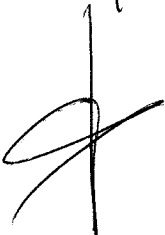
QUATRIEME RESOLUTION

Les associés approuvent la rémunération de Monsieur Serge Chiche qui s'est élevée à 9.468€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 19 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous les associés.

certifié conforme à l'original


SARL SSA

Société à Responsabilité, limitée
Au capital de 15245€
Siège social : Centre commercial CERGY
18 RUE DES GALERIES
95000 CERGY CENTRE VILLE
SIRET 325 348 878 00014

RAPPORT ANNUEL DE GESTION **(Exercice 2017)**

Chers Associés,

Notre convocation en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a pour objet l'examen des comptes de l'exercice écoulé, arrêté au 31 Décembre 2017, ainsi que la décision d'affectation des résultats dudit exercice.

Nous aimerions d'abord prendre acte de la parfaite régularité de la présente assemblée, tant sous le rapport du mode de convocation que sous celui du nombre de voix devant délibérer nettement supérieur au quorum légal.

L'exercice écoulé aura permis de constater :
Un résultat bénéficiaire de 2.157 €

Voici les chiffres les plus significatifs de notre rapport de gestion

CHIFFRE D'AFFAIRES : 374.815 €

CHARGES DE L'EXERCICE :

■ Charges externes	67.619 €
■ Impôts et taxes	1.671 €
■ Frais de personnel	102.197 €
■ Charges sociales	21.653 €
■ Amortissements	516 €
■ Charges exceptionnelles	/

RESULTAT NET COMPTABLE : 2.157 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Compte tenu de nos prévisions financières, nous vous proposons d'affecter au report à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice soit la somme de 2.157 €.

Nous pensons avoir ainsi parachevé votre information, ce qui va nous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause sur l'approbation des comptes, l'affectation des résultats et le quitus à accorder éventuellement à la gérance.

Nous allons maintenant vous donner lecture de notre rapport spécial prévu par l'article L 223-19 du code de commerce qui ne signale rien de particulier.

Nous nous tenons cependant à votre disposition, pour vous fournir tout renseignement qu'il vous plairait de nous demander.

Etabli à Paris, le 04 mai 2018

Le Gérant

Serge Chiche

